MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
Mode rurbain, terroir de vie!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX NATURELS

La MRCVR débute une vaste consultation et interpelle
les organismes du milieu dans le cadre du PRMN

McMasterville, le mardi 23 mars 2021 – Dans le cadre de la démarche de réalisation des plans régionaux des milieux humides et hydriques confiée aux MRC du Québec, la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a entrepris sa démarche d'élaboration d'un Plan régional des milieux naturels (PRMN). Afin de s'assurer que ce dernier réponde aux attentes de la communauté, la MRCVR met sur pied un Comité consultatif afin de permettre aux regroupements et organisations du milieu de faire part de leurs préoccupations et d'apporter des suggestions qui pourront faire avancer le PRMN. « *Nous entamons une démarche très importante pour permettre d'identifier et ensuite protéger les écosystèmes naturels et la biodiversité qui nous entoure. Ce n'est pas rien, sur notre territoire, près de 1 200 ha de milieux humides sont répertoriés. Le Plan régional nous permettra d'accroître notre niveau de connaissance et d'être mieux outillés pour identifier nos priorités de conservation de protection de ces milieux* », a précisé la mairesse de la Ville de Beloeil et préfète de la MRCVR, madame Diane Lavoie.

C'est donc dans le cadre de cette démarche que la MRCVR invite les représentant(e)s des différents regroupements et organismes de la région à nous faire part de leur intérêt à participer à titre de membre au Comité consultatif sur le PRMN. Ce Comité aura pour mandat d'étudier et de faire des recommandations sur le contenu du PRMN qui lui sera présenté. Des renseignements supplémentaires concernant le mandat du Comité, sa composition et les critères d'admissibilité sont précisés au www.mrcvr.ca/prmn. Les représentant(e)s intéressé(e)s doivent manifester leur intérêt avant le 23 avril prochain, par courriel à milieuxnaturels@mrcvr.ca.

PROCESSUS DE CONCERTATION

Tout au cours de la démarche, la MRCVR consultera plusieurs instances et organisations. Trois comités distincts s'y pencheront soit un Comité interne, regroupant des professionnel(le)s de la MRCVR qui valideront la démarche et effectueront un suivi; un Comité technique, composé de spécialistes en environnement pour évaluer le processus sous différents angles et formuler des recommandations; et un Comité consultatif, réunissant des représentant(e)s du milieu provenant de plusieurs domaines, proposant des idées et mentionnant leurs enjeux et préoccupations respectives. D'autres étapes importantes de consultation sont prévues, puisque les 13 municipalités locales participeront à la démarche. Les MRC voisines de la MRCVR seront également consultées. Finalement, une consultation publique se déroulera à l'automne 2021 et prendra la forme d'un sondage destinée à la population de la MRCVR. Celle-ci sera invitée à faire valoir ses opinions, ses commentaires et ses préoccupations concernant les milieux humides et hydriques et autres milieux naturels.

PROCHAINES ÉTAPES DU PRMN

Le PRMN répond à plusieurs orientations ciblées dans la Planification stratégique 2020-2025 de la MRCVR, soit d'offrir un milieu de vie de qualité en protégeant et en aménageant le territoire sur des bases de développement durable et d'être en amont des changements climatiques dans le choix de nos projets. Les prochaines étapes de cette démarche sont la rédaction du portrait du territoire du contexte de l'aménagement et environnemental, s'en suivra un diagnostic des milieux naturels pour identifier les milieux d'intérêt. Une fois le portrait d'ensemble de la situation des milieux naturels dressé, la MRCVR sera bien outillée pour faire des choix éclairés quant à ses engagements de conservation. Une stratégie régionale de conservation sera mise en place afin d'identifier les actions envisagées pour atteindre les objectifs de conservation de la MRCVR. Le résumé des étapes de la démarche du PRMN et son processus consultatif sont détaillés au www.mrcvr.ca/prmn.

– 30 –

Source et renseignements :
Ariane Levasseur, conseillère en communication
Tél. : 450 464-0339, poste 2120 | Courriel : communications@mrcvr.ca